



La position du CPSFV sur :

La pratique de la pêche avec capture ou avec graciation ?

Nous entendons dire et parfois nous lisons, ici et là, et principalement sur certains forums Internet, quelques intégristes de la pratique sans tuer, donneurs de leçon de surcroît, s'exprimer en termes acerbes sur l'organisation des deux rencontres halieutiques organisées par le Club : le Trophée d'Argent de l'Ance et le Trophée du Lignon Forézien.

Certains parlent sans savoir ! Ils n'ont rien compris, ni de la philosophie, ni de l'éthique de ces deux rencontres. Ils parlent de "massacre" parce que la règle de la pratique sans tuer intégrale n'est pas imposée. Doucement messieurs, il est de bon ton de vérifier et de se renseigner avant d'affirmer !

Le Club de Pêche Sportive Forez-Velay, un des plus anciens clubs de France, puisque créé en 1973, ne vous a pas attendu pour se préoccuper de la protection des espèces piscicoles et du poisson en particulier. Il y est très attaché, et, dans ce domaine, il n'a de leçon à recevoir de personne.

Pour cette raison, le règlement de ces deux rencontres, le Trophée d'Argent de l'Ance et le Trophée du Lignon Forézien, autorise la prise d'une seule truite et d'un seul ombre, à ceux qui ne sont pas des adeptes inconditionnels de la pratique sans tuer, bien qu'ils la pratiquent par ailleurs régulièrement et avec discernement. L'évolution constante de ce règlement tend à ne pas favoriser une pratique au détriment de l'autre.

Et si vous venez vous joindre à nous le jour de la rencontre, vous pourrez constater qu'il n'y a point de massacre. L'Ance du Nord n'est pas une rivière facile, le Lignon du Forez non plus. Seuls les très bons pêcheurs sortent leur épingle du jeu. Et, même si parfois de très nombreux poissons sont capturés au cours de la journée, il y a bien longtemps que pas plus de dix ou douze poissons sont prélevés par l'ensemble des participants.

Cinquante pêcheurs qui prélèvent une douzaine de poissons sur soixante kilomètres de rivière ! Où est le massacre ! Soyez raisonnables ! Mesurez votre propos !

A tous les donneurs de leçon, dogmatiques de la pratique sans tuer, nous répétons que le plus important est à rechercher dans l'état d'esprit du pêcheur.

Prélever, avec tact et mesure, au cours de son année de pêche, quelques beaux poissons, qui ont déjà pu se reproduire plusieurs fois, ne fait pas du pêcheur un paria ! Loin de là !

N'est-il pas plus grave pour la survie de l'espèce de s'acharner à pêcher en "no kill" des ombres sur leurs frayères, et à la nymphe de surcroît pour en prendre plus, même si ils sont ensuite relâchés ! Cela se voit malheureusement encore trop fréquemment.

N'est-il pas plus grave, lorsque ce ne sont que les truitelles qui sont actives, et cela arrive parfois, de les "sortir" les unes après les autres, même si elles rejoignent ensuite leur élément, pour pouvoir faire savoir ensuite à son entourage qu'on "en a fait" plus que les autres pêcheurs !

Alors, que chacun se regarde dans son miroir et se pose les bonnes questions.

Un peu de tolérance ne nuit pas. Toutes les techniques sont dignes et respectables, si elles sont pratiquées dans un état d'esprit alliant sportivité et respect du poisson.

En dehors de ces deux rencontres, les adhérents du Club de Pêche Sportive Forez-Velay, pratiquent de préférence la pêche sans tuer, mais s'autorisent au cours de la saison de pêche à conserver quelques beaux poissons, pour leur plaisir personnel ou celui de leurs amis, voire pour enlever de la rivière un "poisson prédateur".

